

Rapport de Barère sur l'état des prises entrées à Brest depuis le 8 jusqu'au 12 germinal, en annexe de la séance du 16 germinal an II (5 avril 1794)

Bertrand Barrère de Vieuzac

Citer ce document / Cite this document :

Barrère de Vieuzac Bertrand. Rapport de Barère sur l'état des prises entrées à Brest depuis le 8 jusqu'au 12 germinal, en annexe de la séance du 16 germinal an II (5 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) pp. 199-200;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29096_t1_0199_0000_17

Fichier pdf généré le 01/02/2023

dans les journées des 21 au 25 août (vieux style) ont bien mérité de la patrie » (1).

55

ETAT DES DONNS (suite) (2)

a

Les administrateurs composant le directoire du département de la Seine-Inférieure, séant à Rouen, ont envoyé deux décorations militaires.

b

Le citoyen Maldant, receveur de la régie nationale de l'enregistrement et des domaines nationaux de Décise, a envoyé un assignat de 25 liv.

c

Les officiers du 5^e bataillon de la Moselle ont envoyé par l'intermédiaire du représentant du peuple Baudot, la somme de 540 liv. en assignats, et une décoration militaire.

d

Les administrateurs du directoire du district de Mont-de-Marsan ont envoyé trois décorations militaires et les brevets.

e

La société populaire de Précyc-sous-Thil, district de Semur, département de la Côte-d'Or, a fait déposer, par le citoyen Guyton, député, la somme de 526 liv. 9 sols, dont 103 liv. 9 sous en argent.

f

Le citoyen Lasalle, garçon de bureau du comité de législation, a donné 3 liv. en assignats, pour les frais de la guerre pendant le mois de mars (vieux style).

g

Des citoyens patriotes de Laval ont donné trois petites bagues, quatre petits pendans d'oreilles, sept grands pendans, dont un cassé, en or; plus, quatre écus de 6 liv., un écu de 3

(1) P.V., XXXV, 14. Minute de la main de Barère, sauf art. IV ajouté par Bourdon (C 296, pl. 1007, p. 43). Décret n^o 8674. Reproduit dans *Débats*, n^o 563, p. 284 et n^o 564, p. 300; *J. Mont.*, n^o 144; *J. Sablier*, n^o 1241; *Ann. patr.*, n^o 460; *C. Eg.*, n^o 596, p. 47; *J. Perlet*, n^o 561; *Batave*, n^o 416; *M.U.*, XXXVIII, 280; *Rép.*, n^o 108, p. 432; *Mess. soir*, n^o 596; *Audit. nat.*, n^o 560.

(2) P.V., XXXV, 114-116.

liv., une pièce de 24 sous, et une pièce de 6 sous (1).

La séance est levée (2).

Signé : TALLIEN (président), M. A. BAUDOT, S. E. MONNEL, BEZARD, LEGRIS, PEYSSARD, Ch. POTTIER (secrétaires).

AFFAIRES NON MENTIONNÉES AU PROCÈS-VERBAL

56

BARÈRE. — Encore des conquêtes sur le commerce de nos ennemis. Nous apprenons la nouvelle de 30 prises faites sur les Anglais principalement et sur les Hollandais. Ces prises procurent à la République des corsaires, des canons, des souliers, des effets de campement, des comestibles, des légumes secs et des morues, des objets de construction pour la marine et surtout des blés en suffisance : ainsi les éléments de la mer se déchaînent contre nos oppresseurs. (*Applaudissements*)

Etat des prises entrées à Brest depuis le 8 jusques et y compris le 12 germinal

1^o Le *Cutter*, corsaire de Londres, de 29 canons de 9, pris par la *Fraternité*.

2^o La *Vigilance*, navire de 200 tonneaux, chargé de harengs et autres salaisons pour Livourne, pris par la corvette l'*Epervier*.

3^o Le *Gascoing anglais* de 400 tonneaux, sorti de Londres pour Madère, chargé de marchandises sèches, mousselines, souliers et autres effets, destinés pour la garnison de la Jamaïque, pris par la frégate La *Fraternité*.

4^o La galiote Le *Hoop*, de 120 tonneaux, chargée de blés et légumes destinés pour le Portugal, pris par la frégate La *Fraternité*.

5^o Le *Faum*, paquebot hollandais, armé de 16 canons, chargé de divers objets et portant des dépêches pour le Cap de Bonne Espérance et Batavia, pris par la frégate La *Fraternité*.

6^o Le navire anglais le *Astley*, chargé de 1500 quintaux de morue et 120 barils de saumon, pris par la corvette La *Réolaire*.

7^o Le *Swist*, de 130 tonneaux, sorti de Jersey sur son lest.

9^o Le *Beaver*, de 250 tonneaux, chargé de blés.

10^o Un navire de 200 tonneaux, allant en Espagne, chargé de fer ou autres objets; ces 4 navires ont été pris par le cutter Le *Courrier*.

11^o Le navire anglais le *Peyne*, de 200 tonneaux, chargé en plein de café et armé de 6 canons, pris par la frégate la *Tribune*.

12^o Le navire anglais l'*Anne Jazanne*, de 500 tonneaux, chargé de beurre, draps, mousselines, etc., allant de Liverpool à la Jamaïque, pris par la frégate La *Proserpine*.

(1) C 297, pl. 1022, p. 32. Bⁱⁿ, 28 germ. (2^e suppl^t).

(2) P.V., XXXV, 14.

13° Le *Phan*, navire anglais de 50 tonneaux, chargé de chaux, briques, pris par la corvette le *Jean-Bart*.

14° Le *Soisley*, navire anglais de 200 tonneaux, chargé de charbon de terre, pris par la corvette le *Jean-Bart*.

15° Le *Dudjeon*, cutter corsaire de Liverpool, armé de 10 canons, pris par la frégate *La Tamise*.

16° Le *Mercure* de Londres, de 400 tonneaux, venant de la pêche de la baleine, chargé d'huile de poisson, pris par la *Tamise*.

17° Un navire de 200 tonneaux, chargé de feuilles de cuivre pour le Portugal, pris par la *Tamise*.

18° Le *Regulator*, corsaire de Jersey, armé de 4 canons, pris par la *Tamise*.

24° Six autres prises sont entrées à Lorient et quatre sont chargées de blé; les noms des bâtiments ne sont pas indiqués.

25° Le navire anglais le *Hoop*, du port de 150 tonneaux, chargé de vin, venant de Cagliari et allant à Portsmouth, pris par la frégate la *Galathée*.

26° Le navire anglais le *Ollspol*, du port de 90 tonneaux, chargé de diverses marchandises, venant de Porsmouth et allant à La Trinité, pris par la corvette de la république le *Duguay-Trouin*.

27° Un navire de 240 tonneaux, chargé de toile, beurre et autres marchandises, venant d'Amsterdam et allant à Cadix, pris par la frégate *La Pomone*.

28° Le navire anglais le *Lion*, chargé de diverses marchandises et comestibles, allant à la Barbade; cette prise est évaluée 500 000 liv.

29° Le brick anglais l'*Hannah*, chargé de divers effets, allant à Ténériffe et venant de Portsmouth.

30° L'*Epervier*, brick de 200 tonneaux, chargé de harengs, sardines, destiné pour divers ports d'Italie.

DALBARADE (1).

57

BARERE. Les armées françaises sont en mouvement; mais le Comité a pensé que de petits succès ne devaient point être présentés à une République qui a douze cent mille combattants sous les armes; il m'a seulement chargé d'annoncer à la Convention qu'à l'armée des Pyrénées-Occidentales et à celle des Alpes des prisonniers ont été faits sur les ennemis (2).

(Applaudissements.)

(1) *Bⁱⁿ*, 16 germ.; *M.U.*, XXXVIII, 279; *Mon.*, XX, 144; *Rép.*, n° 107, p. 427 et 432; *C. Eg.*, n° 597, p. 47 et 49; *J. Perlet*, n° 561; *J. Mont.*, n° 144; *Ann. patr.*, n° 460; *Batave*, n° 425; *Mess. soir.*, n° 596; *Débats*, n° 563; *J. Sablier*, n° 1241; *Audit. nat.*, n° 560; *C. Univ.*, 18 germ.; *J. Perlet*, n° 562.

(2) *Mon.*, XX, 147; *J. Perlet*, n° 561; *Ann. patr.*, n° 460; *Batave*, n° 416; *Rép.*, n° 107, p. 427; *Débats*, n° 563, p. 283; *C. Eg.*, n° 596, p. 47; *J. Sablier*, n° 1241; *Audit. nat.*, n° 560.

58

BARERE fait part à l'Assemblée de lettres des représentants dans la Vendée, Prieur et Garrau.

[Nantes, 9 germ.] (1).

« Il vient de partir d'ici pour les communes de Tours, Orléans, Paris, etc., un convoi de quatre cents voiles, chargé de sucre, de café, de sel, etc.; il est escorté par trois chaloupes canonnières. Nous avons fait partir depuis quinze jours 440 bœufs pour Paris. Tenez-vous en garde contre tous les rapports particuliers qui pourraient vous être faits des événements qui ont lieu dans ce département. L'esprit public y est généralement très mauvais. »

(Applaudissements.)

59

BARERE a dit : Grançon, herbager, propriétaire du district de Pont-l'Évêque, informé des besoins en viande qui se font sentir à Paris, y a envoyé gratuitement vingt bœufs gras; ils y arrivent demain. (Applaudissements.)

Mention honorable (2).

60

Une longue discussion s'élève sur la question de savoir si l'on décernera une récompense au citoyen Stephanopoli, qui assure avoir, le premier, reconnu la coralline de Corse et l'avoir fait employer en médecine. Plusieurs membres lui contestent cette découverte. L'ordre du jour met fin à tous les débats (3).

61

[La *Sté popul. d'Argenton à la Conv.*, s.d.] (4).

« Représentans, encore une fois, vous venez de sauver la patrie; nouveaux Cicérons, vous avez découvert les modernes Catilina, ils ont été démasqués, convaincus; et le glaive de la loi en a déjà fait justice. Pénétrés d'admiration pour vos glorieux travaux, nous vous conjurons au nom du salut public, de rester à votre poste, et nous vous renouvelons le juste hommage d'une reconnaissance éternelle. »

(1) *Mon.*, XX 147. *Bⁱⁿ*, 16 germ.; *Débats*, n° 563, p. 283; *J. Perlet*, n° 561; *M.U.*, XXXVIII, 280; *J. Sablier*, n° 1241; *Batave*, n° 416; *C. Eg.*, n° 596, p. 47; *J. Mont.*, n° 144; *Ann. patr.*, n° 460; *Rép.*, n° 107, p. 427; *Audit. nat.*, n° 560.

(2) *M.U.*, XXXVIII, 280; *Bⁱⁿ*, 16 germ.; *Mon.*, XX, 147; *J. Mont.*, n° 144; *Débats*, n° 563, p. 283; *Rép.*, n° 107, p. 427; *Aud. nat.*, n° 560.

(3) *Batave*, n° 416; *J. Perlet*, n° 561, *Mess. soir.*, n° 596. Voir séance du 16 niv., n° 34 (*Arch. parl.*, LXXXIII, 357).

(4) *J. Sablier*, n° 1240; *Bⁱⁿ*, 20 germ. (1^{er} suppl.).